



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 18 MAI 2017 :**

**DISTRIBUTION D'UN DIVIDENDE ET D'UNE PRIME D'EMISSION**

**Boulogne-Billancourt (France), le 18 mai 2017** – L'Assemblée Générale Mixte des actionnaires de Cardety réunie ce jour a approuvé la distribution :

- d'un dividende au titre de l'exercice 2016 d'un montant d'environ 1,80 euro par action ; et
- d'une prime d'émission d'un montant d'environ 0,08 euro par action.

Chaque action de Cardety donnera ainsi droit à une distribution globale, dividende et prime d'émission, de 1,88 euro par action.

La mise en paiement de ce dividende et de cette prime d'émission interviendra le 7 juin 2017.

\* \*  
\*

**A propos de Cardety :**

*Cardety est une société foncière cotée bénéficiant du régime fiscal SIIC et ayant pour principales activités le développement, l'acquisition et la gestion de parcs d'activités commerciales et de lots de galeries marchandes.*

*Les actions de Cardety sont admises aux négociations sur le marché réglementé d'Euronext Paris (Compartiment C) sous le code ISIN FR0010828137.*